



Collège

## Leon Blum

19 avenue du lieutenant Hervé  
78450 Villepreux

☎ Rne: 0780260J

☎ Tel : 01 34 62 39 50

✉ Mel : [0780260J@ac-versailles.fr](mailto:0780260J@ac-versailles.fr)

M. MARTINE,  
Principal du collège Léon BLUM

à

Mesdames et messieurs les parents d'élèves

Madame, Monsieur,

Depuis la réforme de la restauration scolaire souhaitée par le Conseil Départemental des Yvelines en date du 1<sup>er</sup> janvier 2019, je tiens à vous rappeler les éléments suivants pour cette nouvelle rentrée scolaire :

- Vous devez **obligatoirement** inscrire votre enfant demi-pensionnaire sur le site SOHappy (*le flyer C'Midy est consultable sur le site du collège*)

[www.espace-citoyens.net/sohappy-cd78](http://www.espace-citoyens.net/sohappy-cd78)

- **Il convient de distinguer l'inscription à la demi-pension de la question du régime d'entrée ou de sortie de l'établissement.** Ainsi une désinscription de la cantine ne suffira pas à autoriser la sortie de l'élève et le régime de demi-pension de votre enfant restera inchangé jusqu'à la fin de l'année scolaire, soit de 1 à 4 jours de cantine.

- Si vous souhaitez **désinscrire ponctuellement** votre enfant de la demi-pension, il vous appartient **de le faire 48 heures avant** via le site Internet C'Midy, et d'en informer l'établissement. (A cette condition, le repas non consommé pourra être déduit de la facture suivante).

**J'attire votre attention sur le fait que le collège n'autorisera aucune sortie, hors emploi du temps officiel, sans la prise en charge de l'élève par son responsable légal. Si cette prise en charge est impossible, votre enfant sera accueilli normalement à la demi-pension.**

- En cas de difficulté, vous pouvez contacter les services C'Midy au :

**01 30 85 99 90** ou par mail [inscription@cmidy.fr](mailto:inscription@cmidy.fr)

Par ailleurs, je vous informe que **Mme LENGLET, référente C'Midy au collège** peut répondre à vos questions et vous accompagner dans les démarches (inscription, règlement de demi-pension, ...)

**Tél : 06 29 67 80 49** ou par mail [sandrine.lenglet@cmidy.fr](mailto:sandrine.lenglet@cmidy.fr)

(Pensez à vous munir de **vosre attestation CAF** et/ou de votre **avis fiscal d'imposition.**)

Pour information, malgré la prise en compte du quotient familial CAF pour le calcul du prix unitaire par repas facturé par C'Midy, le collège dispose de **Fonds Sociaux** susceptibles d'aider les familles. Un dossier est à retirer auprès du secrétariat d'Intendance afin d'être étudié en Commission Fonds Sociaux. Cette aide exceptionnelle est attribuée et actualisée chaque trimestre.

En parallèle, une campagne d'attribution de **bourses nationales** est menée chaque année pour tous les élèves du collège quel que soit leur statut (externe ou demi-pensionnaire).

Nous souhaitons, pour cette nouvelle année scolaire, assurer au mieux la sécurité des élèves et respecter les responsabilités de chacun et vous remercions de votre concours précieux.

M. MARTINE  
Principal